



ASSURANCE – DEMANDE DE DEROGATION

Objet

Afin de pouvoir bénéficier de l'assurance The Classic Car Insurance® proposée par la BEHVA et son courtier GEXIA, il est impératif de posséder un véhicule immatriculé et assuré normalement au nom du demandeur d'assurance.

Seule la BEHVA peut octroyer une dérogation à cette règle. Afin d'étudier en détail la demande de dérogation, il est obligatoire de remplir le présent dossier, où à la fin, la BEHVA remplira la case 'Décision'.

La BEHVA est le preneur d'assurance et, en cas de refus, elle n'est pas tenue de motiver sa décision.

Généralités

a) Déclaration du demandeur

Le demandeur certifie que les réponses données sont, à sa connaissance, correctes.

b) Loi sur la protection de la vie privée

L'asbl BEHVA respecte la loi relative à la protection de la vie privée, conformément à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée concernant le traitement de données à caractère personnel.

Procédure de demande

La demande de dérogation peut être introduite de la façon suivante :

Via la poste : BEHVA asbl – c/o Buro & Design Center – Esplanade 1 – Postbox 51 – 1020 Brussels

Par e-mail : sec@behva.be

Il est obligatoire de joindre à la présente demande ce qui suit :

- Le présent dossier
- Une copie du certificat d'immatriculation de l'ancêtre à assurer
- Une copie du certificat de visite du contrôle technique de l'ancêtre à assurer
- Copie recto-verso de la carte d'identité du demandeur
- Photo du véhicule
- Tout autre document qui vous semble utile à joindre au dossier

Le véhicule est/sera immatriculé au nom : d'un particulier d'une société

Coordonnées du demandeur

Général

Numéro d'identification BEHVA : _____

Nom + prénom : _____

Rue + n° : _____

Code Postal + Commune : _____

N° Registre National : _____

Téléphone : _____ Fax _____ GSM _____

E-mail : _____

Situation professionnelle : employé ouvrier sans profession autre :
Si autre à définir _____

Nom et adresse de votre employeur : _____

Situation familiale : marié cohabitant célibataire enfants : nombre _____

Je suis membre d'un club : Oui Non

Si oui, lequel ? (*1) _____
(*1) Joindre la preuve (copie carte de membre, copie preuve de paiement, attestation club)

Si le véhicule est/sera immatriculé au nom d'une société, prière de remplir ce qui suit

Nom société : _____

Forme juridique : _____

Rue + n° : _____

Code Postal + Commune : _____

N° d'entreprise (TVA) : _____

Téléphone : _____ Fax _____ GSM _____

E-mail : _____

Url : _____

CE FORMULAIRE EST A REMPLIR ET DOIT ETRE SIGNE PAR LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE:

* les rubriques marquées avec un * sont des champs à remplir obligatoirement

Marque * _____

Plaque * _____

N° Châssis * _____

Année de construction * _____

Prière de décrire, en détail, la raison pour laquelle vous n'avez pas de véhicule journalier ou pour laquelle vous demandez une dérogation

Déclaration sur l'honneur (veuillez cocher les cases applicables ci-dessous) :

- Je réside en zone urbaine
- Je suis supporter ou membre d'un club affilié à la BEHVA
- Je suis en possession d'un abonnement de transport en commun
- Je parcourrai maximum 5.000km par an avec le véhicule ci-dessus
- Je serai le conducteur exclusif du/des véhicules historiques assurés par BEHVA Insurance
- Le véhicule ci-dessus a 25 ans ou plus

En cas d'accord de la BEHVA, une prime supplémentaire de 35 EUR(zone urbaine)ou de 135 EUR (zone non urbaine) sera facturée

Fait à : Le / /

Signature :

DECISION BEHVA

Je soussigné, Peeter Henning, CEO de la Belgian Historic Vehicle Association asbl, déclare avoir étudié le présent dossier et décide ce qui suit :

ACCEPTE

REFUSE

Date, cachet et signature